



Saint Joseph de la Madeleine

École – Collège – Lycée – BTS

Marseille, le 24 janvier 2020

Chers parents,

Nous vous prions de bien vouloir compléter et **remettre au secrétariat de l'économat**, la demande d'inscription 2020/2021 ci-jointe, accompagnée du règlement et le contrat de scolarisation signé avant le

Mercredi 12 février 2020.

Il est **obligatoire** de nous retourner **une fiche de demande d'inscription et un contrat de scolarisation par enfant** pour valider votre demande.

Si votre enfant doit changer d'école, de collège ou de lycée, vous devrez effectuer un certain nombre de démarches, en respectant certains délais. En particulier pour une inscription dans un autre établissement, nous devons vous remettre des documents spécifiques comme l'exeat. Aussi est-il important que vous nous précisiez vos intentions rapidement.

Dans le cas d'une inscription en classe de 6^e et en classe de 2nde, pour les élèves déjà scolarisés à Saint Joseph de la Madeleine, un dossier d'inscription sera remis début mars.

Il est à **rendre au plus tard le 16 mars 2020**, aux professeurs des écoles pour les élèves de CM2 et à Madame Philippon, cadre éducatif, pour les élèves de 3^{ème}.

Nous vous rappelons que votre demande d'inscription sera acceptée sous réserve de la décision des équipes pédagogiques ou des conseils de classe ainsi que du paiement des factures de scolarité, de repas et de la signature par les deux parties, famille et établissement, du contrat de scolarisation.

En vous remerciant de votre compréhension, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Les chefs d'établissement

Véronique ROSIQUE

Emmanuel NICOLAS